

Nouveau Guide de la rédaction de l'essai sur l'identité TC

L'OrTra TC a remanié au 01.01.2022 le «Guide de la rédaction de l'essai sur l'identité TC». Les exigences posées en la matière et les critères d'évaluation ont été légèrement modifiés. Nous avons l'avantage de vous donner un bref aperçu des principaux changements opérés.

Le but de la rédaction d'un essai est toujours le même: proposer une réflexion approfondie, personnelle et pratique sur le profil professionnel du Thérapeute Complémentaire et sur les bases de la Thérapie Complémentaire. Il s'agit de décrire et d'examiner, sous la forme d'une réflexion personnelle, la manière dont les compétences d'action choisies sont mises en œuvre dans le processus thérapeutique sous l'angle du thème choisi.

L'essai reste encore et toujours centré sur un thème ou une question que l'auteur a choisi lui-même. Le nouveau guide précise que le thème ou la problématique choisie doit avoir **un rapport évident à la Thérapie Complémentaire**.

En outre, la possibilité de choisir des compétences opérationnelles dans le profil professionnel a été quelque peu restreinte. Désormais, **deux compétences opérationnelles doivent être choisies dans le domaine des compétences clés A1 à A4 «Agir en tant que thérapeute complémentaire»**. L'une des deux compétences opérationnelles A2 ou A3 doit impérativement figurer parmi les compétences choisies. La présentation d'autres compétences des domaines d'action B, C, D ou E est supprimée.

En outre, les critères d'évaluation de l'essai ont été légèrement adaptés et précisés (chapitre 6 du nouveau Guide 2022) tandis que l'ensemble du document a été précisé sur le plan linguistique.

Le «Guide de la rédaction de l'essai sur l'identité TC 2018» reste en vigueur jusqu'à la fin juin 2022. Jusqu'au 30.06.2022, les essais sur l'identité TC rédigés selon les anciennes directives 2018 seront encore évalués sur la base de ces dernières.

A partir du 01.07.2022, les essais ne pourront plus être présentés que s'ils respectent les dispositions du nouveau Guide 2022.

Cela étant, vous êtes bien entendu libre de soumettre dès maintenant votre essai conformément au nouveau guide 2022.

Si vous n'avez pas encore commencé à rédiger votre essai sur l'identité TC, nous vous recommandons de l'orienter d'ores et déjà vers le nouveau guide 2022.

